

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00162 Numéro SIREN : 837 957 158 Nom ou dénomination : A.J TAXI
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/02/2024 sous le numéro de dépôt 817

**DOCUMENTS COMPTABLES,
FISCAUX ET DE GESTION**

SASU A.J. TAXI
TAXI
12 RUE CHARLES GOUNOD

60600 CLERMONT
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

*Certifié conforme par le
président*

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros



FIDUCIAL COMPIEGNE -A-
225 RUE IRENE JOLIOT CURIE

60610 LACROIX ST OUEN
03.44.97.08.84

SASU A.J. TAXI
12 RUE CHARLES GOUNOD

60600 CLERMONT

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels	p. 3
COMPTES ANNUELS	p. 4
. Bilan actif	p. 5
. Bilan passif	p. 6
. Compte de résultat	p. 7
. Soldes intermédiaires de gestion	p. 8
. Détermination de la capacité d'autofinancement	p. 9
. Annexe	pp. 10 - 16
DOCUMENTS FISCAUX	p. 17
. Bilan simplifié 2033-A	
. Compte de résultat simplifié 2033-B	
. Immobilisations, amortissements, plus et moins-values 2033-C	
. Provisions, amortissements dérog., déficits report. 2033-D	
. Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2033-E	
DOSSIER DE GESTION	p. 23
DETAILS DES COMPTES ANNUELS	p. 30

ES

FIDUCIAL COMPIEGNE -A-
225 RUE IRENE JOLIOT CURIE

60610 LACROIX ST OUEN
03.44.97.08.84

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SASU A.J. TAXI

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	154 007,60 euros
- Chiffre d'affaires :	78 627,38 euros
- Résultat net :	9 189,22 euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A LACROIX ST OUEN

Le 20/04/2023

Pour FIDUCIAL COMPIEGNE -A-
Société d'Expertise Comptable

RAPHAEL SELING
DIRECTEUR D'AGENCE

SASU A.J. TAXI
12 RUE CHARLES GOUNOD

60600 CLERMONT

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial	110 000		110 000	110 000
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	1 063	679	384	650
Autres immobilisations corporelles	46 281	35 915	10 366	20 792
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	2 331		2 331	2 331
Total	159 675	36 594	123 081	133 773
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 065		7 065	8 126
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices	1 582		1 582	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 515		1 515	1 245
Autres créances	1 476		1 476	4 974
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 289		19 289	15 571
Total	30 927		30 927	29 916
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	190 602	36 594	154 008	163 689

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	67 684	42 504
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	9 189	25 180
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	77 973	68 784
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	34 325	47 264
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	37 490	44 011
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 271	1 210
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux	307	
. Etat, impôts sur les bénéfices		1 682
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	642	739
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	76 035	94 906
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	154 008	163 689

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTES DE RESULTAT

	du 01/01/2022	%	du 01/01/2021	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2022	CA	au 31/12/2021	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	78 627	100,00	79 637	100,00	-1 010	-1,27
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 313	5,42	-4 313	-100,00
Autres produits	3 548	4,51	6 093	7,65	-2 545	-41,77
Total	82 175	104,51	90 043	113,07	-7 868	-8,74
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	52 662	66,98	49 718	62,43	2 944	5,92
Total	52 662	66,98	49 718	62,43	2 944	5,92
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	722	0,92	947	1,19	-225	-23,74
Salaires et traitements	4 549	5,79			4 549	#####
Charges sociales	1 750	2,23			1 750	#####
Dotations amortissements, dep. et prov.	10 693	13,60	9 742	12,23	950	9,75
Autres charges	0	0,00	0	0,00	0	88,89
Total	17 715	22,53	10 689	13,42	7 025	65,72
Résultat d'exploitation	11 799	15,01	29 636	37,21	-17 838	-60,19
Produits financiers						
Charges financières	589	0,75	774	0,97	-185	-23,90
Résultat financier	-589	-0,75	-774	-0,97	185	23,90
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	11 209	14,26	28 862	36,24	-17 653	-61,16
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	339	0,43			339	#####
Résultat exceptionnel	-339	-0,43			-339	#####
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	1 681	2,14	3 682	4,62	-2 001	-54,35
Résultat de l'exercice	9 189	11,69	25 180	31,62	-15 991	-63,51

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2022	%	du 01/01/2021	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2022	CA	au 31/12/2021	CA	en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.	78 627	100,00	79 637	100,00	-1 010	-1,27
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	78 627	100,00	79 637	100,00	-1 010	-1,27
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	78 627	100,00	79 637	100,00	-1 010	-1,27
Consommations de l'exercice	52 662	66,98	49 718	62,43	2 944	5,92
Valeur ajoutée	25 965	33,02	29 919	37,57	-3 954	-13,22
Subventions d'exploitation			4 313	5,42	-4 313	-100,00
Impôts, taxes et versements assim.	722	0,92	947	1,19	-225	-23,74
Charges de personnel	6 300	8,01			6 300	#####
Excédent brut d'exploitation	18 944	24,09	33 286	41,80	-14 342	-43,09
Reprises sur provisions et transferts	3 548	4,51	6 089	7,65	-2 541	-41,73
Autres produits			4	0,01	-4	-100,00
Dotations amortissements et prov.	10 693	13,60	9 742	12,23	950	9,75
Autres charges	0	0,00	0	0,00	0	88,89
Résultat d'exploitation	11 799	15,01	29 636	37,21	-17 838	-60,19
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers						
Charges financières	589	0,75	774	0,97	-185	-23,90
Résultat courant avant impôts	11 209	14,26	28 862	36,24	-17 653	-61,16
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	339	0,43			339	#####
Résultat exceptionnel	-339	-0,43			-339	#####
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	1 681	2,14	3 682	4,62	-2 001	-54,35
Résultat net de l'exercice	9 189	11,69	25 180	31,62	-15 991	-63,51

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/01/2022 au 31/12/2022 Durée : 12 mois	du 01/01/2021 au 31/12/2021 12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	18 944	33 286
+ Transferts de charges d'exploitation	3 548	6 089
+ Autres produits d'exploitation		4
- Autres charges d'exploitation	0	0
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers		
- Charges financières	589	774
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	339	
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices	1 681	3 682
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	19 882	34 922

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	110 000			110 000
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 063			1 063
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	46 281			46 281
Immobilisations financières.....	2 331			2 331
Total.....	159 675			159 675

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	413	266		679
Autres immobilisations corporelles..	25 488	10 427		35 915
Total.....	25 902	10 693		36 594

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	110 000
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

Mat. 1ères, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Prod.intermédiaires et finis
Marchandises

Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
---------------	--------------	------------	--------------

Dépréciation des stocks

Mat. 1ères, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Prod.intermédiaires et finis
Marchandises

Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
---------------	--------------	------------	--------------

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

NEANT

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	2 331	2 331	
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	11 638	11 638	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	1 476
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	34 325	13 162	21 163	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	3 271	3 271		
Dettes fiscales et sociales.....	949	949		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	37 490	37 490		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	76 035	54 872	21 163	

Dettes représentées par des effets de commerce :

NEANT

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	35
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

NEANT

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts..... 624
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

--

Engagements réciproques

NEANT

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

--

Engagements reçus

NEANT

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

--

Effectifs**Autres informations significatives**

NEANT

--

SASU A.J. TAXI
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège Social : 12 rue Charles Gounod 60600 CLERMONT
837 957 158 RCS BEAUVAIS

RAPPORT SPECIAL
de la présidence à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 avril 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Madame, Monsieur,

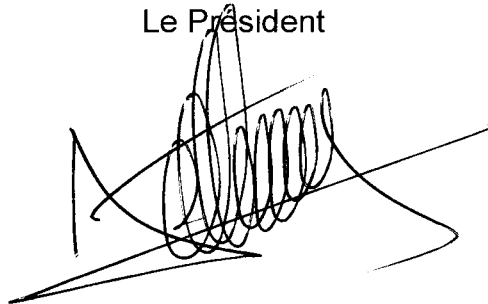
En vertu de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, la présidence doit présenter à l'assemblée, un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre la société et l'un de ses actionnaires.

L'assemblée statue sur ce rapport.

A ce titre nous devons préciser que :

Monsieur ETTOUIR Sid n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice pour ses fonctions de président qu'il occupe au sein de la société.

M. ETTOUIR Sid
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the printed name and title.

SASU A.J. TAXI
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège Social : 12 rue Charles Gounod 60600 CLERMONT
837 957 158 RCS BEAUVAIS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

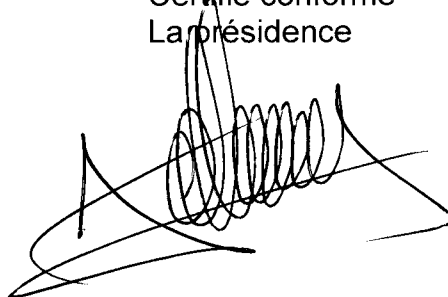
L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 9 189,22 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Le bénéfice est réparti pour 9 189,22 euros en autres réserves qui présentera un solde de 76 872,81 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La présidence

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the text 'Certifié conforme La présidence'.

SASU A.J. TAXI
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège Social : 12 rue Charles Gounod 60600 CLERMONT
837 957 158 RCS BEAUVAIS

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 AVRIL 2023**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 9 189,22 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Le bénéfice est réparti pour 9 189,22 euros en autres réserves qui présentera un solde de 76 872,81 euros.

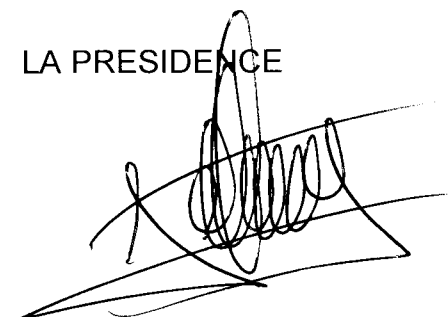
TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toute formalités de droit.

LA PRESIDENCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive representation of a name, is written over the text 'LA PRESIDENCE'.

SASU A.J. TAXI
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège Social : 12 rue Charles Gounod 60600 CLERMONT
837 957 158 RCS BEAUVAIS

**PROCES-VERBAL L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt trois,
Le 30 avril,

A 14 heures,

L'associé unique de la SASU A.J. TAXI, Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire, 12 rue Charles Gounod 60600 CLERMONT, sur convocation de la présidence.

Est présent :
Monsieur ETTOUIR Sid détenteur de 1 000 actions.

Seul actionnaire de la SASU et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales composant le capital de la SASU.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

Le Président dépose sur le bureau :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque actionnaire et les récépissés postaux,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la présidence,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 9 189,22 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Le bénéfice est réparti pour 9 189,22 euros en autres réserves qui présentera un solde de 76 872,81 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

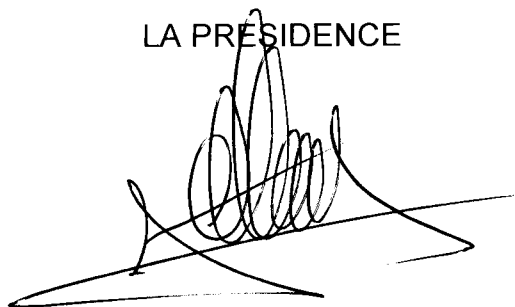
L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toute formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président de séance.

LA PRÉSIDENCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the text 'LA PRÉSIDENCE'.